



CONTRAT

ENTRE,

La commune de SAINT FELIX DE LODEZ, représentée par son Maire, Monsieur Joseph RODRIGUEZ,

ET,

M. ou Mme
Date de naissance : Lieu :
Demeurant à
Téléphone : Mail :
Désigné ci-après par « l'utilisateur »,

OU

Association.....
Ayant son siège social à.....
et représentée par M. ou Mme.....en qualité de
Demeurant à
Téléphone : Mail :
Désigné ci-après par « l'utilisateur »,

SALLE :

Robert ARNIHAC

Du Cigalou

POUR

Une location

Une mise à disposition

Date de la manifestation ou calendrier prévisionnel des activités:

Objet de la manifestation :

Nombre de personnes prévues : personnes

CONDITIONS FINANCIERES :

- A titre gracieux
- A titre onéreux

Coût de la location ou de la mise à disposition :€

Chèque de caution de 510€ : la caution sera versée sous forme de chèque à l'ordre du Trésor Public qui ne sera pas encaissé et contre remise d'un récépissé. Elle sera restituée au locataire dans un délai d'un mois suivant l'utilisation de la salle après restitution des clefs. Toutefois, en cas de dégradation importante constatée dans le bâtiment lors de la visite des lieux par les services municipaux, le chèque de caution sera encaissé après notification d'un courrier faisant un état précis des dégradations constatées.

LOCATION DE MATERIEL (le cas échéant):

- A titre gracieux

Matériel loué :

Tables (6 personnes)	Chaises	Sono	Scène m2	Grilles d'exposition	Barrières	Vidéo- projecteur

Observation :

L'utilisateur accepte ce présent contrat et certifie avoir pris connaissance du règlement d'occupation des bâtiments communaux qu'il s'engage à respecter. Une fois la réservation validée, l'utilisateur se verra communiquer les coordonnées du service technique pour convenir des modalités pratiques.

L'utilisateur,

(Dater et signer)

Le Maire,

Joseph RODRIGUEZ

TARIF POUR LE MATERIEL

Tables*(1)	Prêt matériel	Livraison matériel (2)	Prêt + livraison
0 à 2	15 €	15 €	30 €
3 à 5	30 €	30 €	60 €
6 et plus	60 €	60 €	120 €

A titre indicatif :

(1) - 12 chaises par table

(2) - livraison sur la commune seulement

Une caution globale de **100€** sera déposée en Mairie et restituée après contrôle de l'état du matériel.